

INTÉRESSEMENT SNCF ÉPIC DE TÊTE

31 MARS 2016

L'ACTION DE LA CFDT PERMET LA MISE EN PLACE DE L'ACCORD D'INTÉRESSEMENT **198 € D'INTÉRESSEMENT + UNE PRIME DE 200 €**

En signant l'accord historique d'intéressement à SNCF Réseau et SNCF Mobilités le 1^{er} juillet 2015, la **CFDT** avait envoyé un message très clair : tous les cheminots du Groupe Public Ferroviaire SNCF obtiendront une amélioration de leur pouvoir d'achat avec ce dispositif.

Pour des raisons de calendrier liées à la création de l'ÉPIC de Tête suite à la réforme du ferroviaire, seuls les salariés de l'ÉPIC de Tête n'étaient pas concernés par un accord intéressement propre ÉPIC de Tête.

Néanmoins, au titre des six mois passés sur l'ÉPIC Mobilités, les salariés ÉPIC SNCF auront en 2016, une partie de l'intéressement mobilités 2015. De plus, la **CFDT** demandait depuis que par mesure d'équité entre les trois ÉPIC, le différentiel

(six mois sur l'ÉPIC SNCF) puisse être compensé par l'entreprise.

LA CFDT, REÇUE PAR LA DIRECTION PLUSIEURS FOIS, A RÉAFFIRMÉ CE QU'ELLE ENTEND POUR UNE MISE EN PLACE EFFICACE :

- un versement universel, critères de performance sociale, mécanismes d'atteintes partielles et de surperformance,
- la prise en compte dans la formule de calcul de critères économiques à 50 % et critères de performances sociales à 50 %,



La Cfdt avait donné rendez-vous aux cheminots de l'ÉPIC de Tête pour réparer cette problématique.

- un plafonnement à 1,1 % sur le modèle de l'accord Mobilités.

AFIN QUE LES SALARIÉS DE L'ÉPIC DE TÊTE NE SOIENT PAS LÉSÉS, LA CFDT A REVENDIQUÉ :

- Le versement de la prime compensatoire, majorée par une somme couvrant le taux d'imposition afin que chaque cheminot perçoive une somme identique, quelque soit son ÉPIC. Cette prime compensatoire sera de 200 €. Elle viendra compléter la prime d'intéressement d'un montant de 198 €. ●●



INTÉRESSEMENT SNCF ÉPIC DE TÊTE

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR L'INTÉRESSEMENT DANS LE GPF SNCF

Jusqu'en juillet dernier, ce dispositif, qui apporte du pouvoir d'achat supplémentaire, était jusqu'ici refusé à la SNCF par les trois autres organisations syndicales représentatives (CGT, UNSA et SUD-RAIL) qui le dénonçaient avec force et fracas depuis 2006.

La **CFDT** a toujours revendiqué haut et fort la mise en place du dispositif d'intéressement à la SNCF, comme il existe dans un grand nombre d'entreprises (RATP, EDF, GDF, La Poste, etc.). La signature de la **CFDT** à l'ÉPIC de Tête va permettre de faire bénéficier dans le cadre de ces accords, à mini-

ma et cela pendant trois ans, d'une **prime d'intéressement de 400 €** en somme uniforme à chaque cheminot.

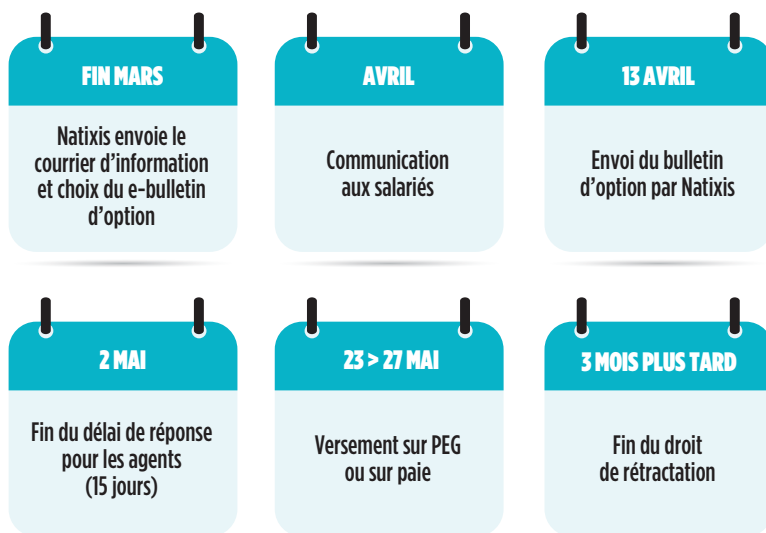
La **CFDT**, attachée au caractère social unique et indissociable des trois ÉPICS qui constituent le Groupe Public Ferroviaire SNCF, tient donc à la mise en place de l'intéressement sur les trois ÉPICS. ●●



1 200 €
minimum garantis sur trois ans = plus de pouvoir d'achat pour les cheminots, dès 2016 !

+ 120 €
supplémentaires que percevront les salariés au titre de l'abondement si les cheminots placent leurs primes d'intéressement sur le Plan d'Épargne Groupe dans le cadre d'un fond socialement responsable.

LE CALENDRIER :



→ MIEUX COMPRENDRE L'ABONDEMENT DU PLAN ÉPARGNE GROUPE

EPIC de Tête → 198 euro versés sur PEG = 59,4 euro abondés (intéressement + prime)
Mobilités → 401 euro versés sur PEG = 120,3 euro abondés
6 mois Mobilités + 6 mois Réseau → 425 euro versés sur PEG = 127,5 euro abondés
Réseau → 449 euro versés sur PEG = 134,7 euro abondés

→ À NOTER

L'accord Plan Épargne Groupe, initié et signé par la **CFDT**, prévoit déjà le fléchage de l'intéressement sur le fond *Saphir*, qui est un fond ISR (Investissement Socialement Responsable). De plus, la **CFDT** a négocié l'augmentation du plafond d'abondement maximal à 300 € / an sur le PEG. ●●



ATTENTION
La rétractation est payante pour les salariés. Elle est de 19€ (par voie papier) et 9€ (voie électronique).

Édité par le service communication de la CFDT Cheminots | Mise en page : Antonio-Bernard TUDOR | Crédit photo : CFDT & Freepik

DÉCOUVREZ NOS OUTILS INTERACTIFS

Cliquez sur chaque pictogramme pour accéder au service souhaité



NOUVEAU SITE INTERNET
www.cfdtcheminots.org



NOUVELLE CHAÎNE WEBTV
www.youtube.com/user/cfdtcheminots



NOUVELLE APPLI MOBILE
Sur AppStore et GoogleStore



E-TRACTS & PUBLICATIONS PAPIER
www.cfdtcheminots.org/publications/nos-tracts/